

Pouvoir d'emprunt—Loi

que les comptes publics étaient des plus confus, que les systèmes de contrôle des dépenses sur beaucoup de projets d'immobilisation avaient été complètement interrompus et que le gouvernement fédéral s'était engagé dans certaines «situations financières des plus intenable». En outre, le nouveau gouvernement a découvert que les prévisions économiques de l'administration libérale précédente étaient si inexactes qu'elles donnaient une idée totalement fautive de l'état réel de l'économie. Voilà le tour que les Libéraux ont joué au peuple canadien en 17 ans de régime.

C'est à l'occasion de l'arrivée au pouvoir après le règne libéral d'un gouvernement progressiste conservateur qu'on a eu connaissance de cette situation louche. Les mauvaises surprises dans le domaine financier provenaient pour la plupart de renseignements que l'administration précédente n'avait jamais communiqués à la population. Ces renseignements ont empêché le gouvernement Clark de mettre pleinement en œuvre les décisions politiques qu'il comptait prendre pendant la première année de son mandat. Contrairement à l'administration précédente qui avait enterré le problème en en faisant un dossier secret, le nouveau gouvernement a assumé la responsabilité de nettoyer le dégât financier dont il avait hérité. Mais tout est tombé à l'eau maintenant et les libéraux recommencent leur entreprise de démolition.

Lorsque le gouvernement Clark a pris le pouvoir, deux mois seulement après le début de l'année financière, 50 p. 100 des réserves étaient déjà engagées, ce qui laissait au nouveau gouvernement une marge de manœuvre bien mince. De plus, l'administration libérale avait puisé à plusieurs reprises dans les réserves pour des mesures qui allaient à l'encontre des prévisions budgétaires initiales. Plus de 100 millions de dollars de prétendues réductions de dépenses annoncées par le gouvernement libéral en août 1978 ont été annulées entre la présentation du budget principal des dépenses en février et le début de la campagne électorale en mars. On a puisé encore davantage dans les réserves par suite de prévisions économiques complètement dépourvues de réalisme au sujet de l'inflation et de la croissance économique réelle.

● (1550)

Je ne crois pas que les députés ministériels comprennent vraiment le rôle d'un représentant élu, mais quel que soit le palier de gouvernement, la première responsabilité d'un député envers ses administrés est de contrôler les dépenses publiques. Les gouvernements libéraux qui se sont succédés depuis 1963 ont manifesté bien peu de respect envers les contribuables canadiens. Ils les ont traités avec mépris pendant des années et des années.

Il y a eu une véritable période de gaspillage durant la 29^e législature sous la coalition des libéraux et des néo-démocrates. Durant cette période, les dépenses fédérales ont augmenté d'environ 50 p. 100. Une des plus fortes augmentations procentuelles durant cette période de 20 mois. J'ai donc envie de rire quand j'entends les députés du NPD dire qu'ils sont contre l'imposition de la clôture, qu'ils ne veulent pas donner de chèque en blanc au gouvernement. Ils n'ont pas hésité à en donner un à celui qui nous dirigeait lors de la vingt-neuvième législature. Les néo-démocrates sont autant responsables que les libéraux de la gabegie qui règne actuellement dans notre pays.

Voici ce que nous ont légué les gouvernements libéraux successifs. En 1970, le Canada se classait à la troisième place des pays les plus riches du monde, derrière la Suède et les États-Unis. En 1978, nous n'étions plus qu'à la onzième place. Sous les différents gouvernements libéraux, la croissance de notre PNB par habitant a été une des pires du monde. Nous nous classons à la onzième place dans le palmarès des pays les plus riches du monde. Au fil des ans, les libéraux sont parvenus à nous faire tomber de la deuxième ou la troisième place à la onzième.

Le taux de chômage qui était de 8.4 p. 100 en 1978 est un des autres records de notre pays. Il est le plus élevé de tous les grands pays industrialisés. Les libéraux ont battu tous les records, mais dans le mauvais sens. Ils n'ont pas remporté un seul succès. Nous sommes plus endettés que jamais, le taux de chômage est élevé, nous empruntons plus que jamais, la planche à billets met les bouchées doubles, toutes sortes de locaux sont vides, l'inflation est endémique et il y a chevauchement des services. Et ainsi de suite.

Pour comparer le Canada à un autre pays, je dirai que les États-Unis, dont la population est 10 fois plus importante, s'inquiètent d'un déficit qui est à peine plus considérable que celui du Canada. Ce déficit atteindra 15.8 milliards de dollars en 1980-1981, en comparaison de 10.5 milliards. Ils ont réussi à réduire ce déficit de moitié cette année. Contrairement au Canada, les États-Unis arriveront probablement à équilibrer leur budget au cours des prochaines années. Le dossier des libéraux est une infamie.

Comme je l'ai dit tantôt, le gouvernement va vraisemblablement abolir l'indexation, ce qui entraînera une hausse considérable des impôts. Il les dépensera sans doute sans retenue, ou s'en servira pour régler sa dette de 12 milliards de dollars. Selon de nombreux commentateurs, on ne saurait exclure la possibilité d'une hausse des impôts. L'un d'eux, l'économiste Don McGillivray, a signalé notamment que le changement d'indice signifierait une hausse de \$1,000.

Nous avons un autre arrangement à la Mickey Mouse à la Chambre. Nous avons le président du Conseil du Trésor (M. Johnston) qui a dressé un bilan il y a quelques années. Son livre traitait de calamités fiscales. A l'époque, il s'opposait aux dépenses inconsidérées du gouvernement. Il disait qu'elles contribuent à l'inflation. Puis il s'est présenté en tant que candidat du parti libéral et s'est retrouvé président du Conseil du Trésor. Il a fait ensuite tout le contraire de ce qu'il disait dans son livre. Il est dommage qu'il ne mette pas en pratique les vertus qu'il prêche.

Je crois savoir que plusieurs autres députés conservateurs souhaitent prendre la parole cet après-midi. Je mets donc fin à mes observations et je cède la parole au prochain député conservateur.

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, c'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole cet après-midi pour appuyer l'adoption du bill C-30. Comme c'est mon premier discours à la Chambre, j'espère que M. l'Orateur et tous les députés feront preuve d'indulgence à mon égard.

Des voix: Bravo!

M. Tobin: J'espère également que tous mes collègues de la Chambre me pardonneront s'il m'arrive de m'écarter un peu du sujet à l'étude.